

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES  
JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 326

non-membres : 25 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Janvier 1993

Deux petites perles au féminin : « Un oiseau de *mauvaise* augure plane au-dessus de l'université genevoise » (La Suisse, 10 XI 92); « Les combles de l'hôtel ont été partiellement *démolies* par le feu » (A.T.S. 14 XII 92).

## Deux Suisse

Le scrutin sur l'Espace économique européen ayant montré une nette divergence entre Suisse romande et Suisse alémanique, plusieurs journaux ont parlé de deux Suisses...

Les noms propres prennent la marque du pluriel quand ils désignent plusieurs pays (ou provinces, continents, localités) portant le même nom : les deux Corées, les Flandres, les deux Amériques. Mais si, en idée, on en distingue plusieurs en un, le nom reste au singulier : les deux Suisse; « le grand fleuve qui sépare les deux France » (La Varende); les deux Rome (papale et capitale).

(Défense du français, n° 326, janvier 1993)

## « A concurrence de... »

Nouvelle d'agence du 5 novembre : « Les Etats-Unis ont demandé au Conseil du Gatt l'autorisation de prendre des sanctions commerciales contre la C.E. à concurrence d'un milliard de dollars par an. »

On dit en français : jusqu'à concurrence de...

On devine ici l'influence de l'anglicisme « à hauteur de... »

(Défense du français, n° 326, janvier 1993)

## « Au motif »

D'un correspondant de Paris à un journal de Genève : « Les porte-parole de l'opposition ont trop souvent (...) accusé F. Mitterrand de se comporter en monarque (...) pour ne pas courir le risque de se faire taxer d'incohérence s'ils persistent dans leur refus de s'avancer sur les pistes qu'il a ainsi ouvertes, *au motif* que ces voies cachent des chausse-trappes. »

Nouvellement apparue, la tournure « au motif » est incorrecte. On dit : pour le motif que...

(Défense du français, n° 326, janvier 1993)

## « Concept »

La Commune d'Yverdon souhaite aménager un « bistrot culturel » dans les caves de son château. « Mais pour l'instant le *concept* n'est pas prêt, avoue le syndic... »

Nous avons déjà (sous l'influence de l'allemand *Konzept*) *concept* pour conception. Voilà maintenant *concept* pour projet !

En français, un concept est la représentation mentale, générale et abstraite d'un objet.

(Défense du français, n° 326, janvier 1993)

## Adjectif possessif (abus)

Titre et sous-titre : « Honecker est prêt à se battre – Son procès s'est ouvert hier à Berlin. L'absence d'un autre accusé, malade, a provoqué *son* ajournement. » L'ajournement de quoi ou de qui ?

Tournure correcte : Son procès s'est ouvert... L'absence d'un autre accusé en a provoqué l'ajournement.

(Défense du français, n° 326, janvier 1993)

## Hexagone

On ne parle plus guère de la France dans les médias français : on préfère dire « Hexagone » (en prononçant *Hexagaune* sur les ondes).

Un hexagone étant un polygone à six angles, on goûtera cette perle trouvée dans le « Figaroscope » et signalée à « Défense de la langue française » (Paris) par un lecteur : « La science fuse aux quatre coins de l'Hexagone »...

(Défense du français, n° 326, janvier 1993)